

**LA STATION CANADIENNE DE RECHERCHE DANS L'EXTRÊME-ARCTIQUE**

**RAPPORT ANNUEL DE 2017/2018 SUR  
LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018**

Savoir polaire Canada  
170 ave. Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5V5  
(613) 943-8605

**LA STATION CANADIENNE DE RECHERCHE DANS L'EXTRÊME-ARCTIQUE**  
**RAPPORT ANNUEL DE 2016/2017 SUR**  
**LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**  
**DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018**

**INTRODUCTION**

Établi le 1 juin 2015, la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique a pour mandat:

- d'approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gérance environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens;
- de promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique;
- de renforcer le leadership du Canada relativement aux enjeux touchant l'Arctique;
- d'établir un centre névralgique de recherche scientifique dans l'Arctique canadien.

La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique n'a pas d'employés s'occupant à temps plein de l'AIPRP. Toutes les demandes sont traitées par un membre du personnel qui remplit les tâches du Coordonnateur de l'AIPRP, de manière ponctuelle, aidé au besoin par ses collègues.

**RAPPORTS STATISTIQUES**

La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique n'a reçu aucune demande en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

**PLAINTES ET ENQUÊTES**

Il n'y a eu aucune plainte ou enquête conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* en 2017-2018.

**NOUVELLES POLITIQUES, LIGNES DIRECTRICES, ET PROCEDURES**

Aucune nouvelle politique, ligne directrice ou procédure sur l'accès à l'information n'a été mise en œuvre durant l'exercice 2017-2018.

**FORMATION**

Aucune activité de formation n'a été fournie durant l'exercice 2017-2018.

**SUIVI**

Aucun suivi n'a été effectué au cours de la période, 2017-2018.

**ATTEINTES SUBSTANTIELLES À LA VIE PRIVÉE**

Aucun cas d'atteinte substantielle à la vie privée n'a eu lieu au cours de la période, 2017-2018

**ÉVALUATIONS DES FACTEURS RELATIFS À LA VIE PRIVÉE**

Aucune évaluation des facteurs relatifs à la vie privée n'a été complétée au cours de la période, 2017-2018.

**COMMUNICATIONS EN VERTU DE L'ALINÉA 8(2)M) DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Aucune communication n'a été faite en vertu de l'alinéa 8(2)m) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.